

Guide

de l'industrie graphique

PAPIER D'IMPRESSION

Normes, certifications, organismes
et accréditations techniques et environnementales.



INSTITUT
DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
ET DE L'IMPRIMABILITÉ



 **grafi**
Compétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre des
communications graphiques du Québec

Tous droits réservés.

Toute reproduction, en tout et en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

ISBN : 978-2-925204-28-2

Dépôt légal : 2^e trimestre 2026

Bibliothèque nationale du Québec

Guide

de l'industrie graphique

PAPIER D'IMPRESSION

Normes, certifications, organismes
et accréditations techniques et environnementales

Le papier demeure au cœur des communications imprimées, mais son approvisionnement n'a jamais été aussi complexe. Exigences environnementales accrues, critères techniques de plus en plus précis et diversité des cadres de reconnaissance : choisir un papier ne se limite plus à une question de coût ou de performance. Les décisions d'achat reposent aujourd'hui sur une compréhension fine de paramètres multiples, parfois difficiles à interpréter.

C'est dans ce contexte que l'Alliance québécoise des imprimeurs et fabricants d'emballage (AQIFE) et GrafiCompétences, ont souhaité outiller l'industrie en favorisant une meilleure compréhension des mécanismes qui encadrent l'offre de papier d'impression, particulièrement dans un contexte d'achats à haut volume.

Les deux organisations ont confié à l'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (ICI) le mandat d'analyser les principales normes, certifications et accréditations exigées aux fabricants de papier au Québec, qu'elles soient environnementales, techniques, qualitatives ou liées à l'origine des produits. Cette démarche rigoureuse permet de poser un regard structuré sur un univers souvent perçu comme complexe, voire difficile à interpréter.

Le présent ouvrage est né de cette volonté de clarification. Il ne se veut ni un inventaire exhaustif ni un outil promotionnel, mais un guide de compréhension. En exposant les fondements, les critères réels, les portées et les limites des différentes reconnaissances, il vise à donner aux lecteurs les clés nécessaires pour interpréter correctement les exigences, distinguer les cadres normatifs reconnus des initiatives privées et, ultimement, faire des choix éclairés.

Ancré dans la réalité de l'industrie et conçu pour être accessible, ce guide s'adresse aux rédacteurs de devis, aux acheteurs et à l'ensemble des parties prenantes appelées à naviguer dans cet écosystème complexe. Plus qu'un outil de référence, il se veut un appui concret à la prise de décision en matière de choix de papier d'impression.

Pour toute question ou pour obtenir des précisions supplémentaires, les lecteurs sont invités à communiquer avec l'ICI.

information@i-ci.ca

UTILISATION DU GUIDE

Le guide est structuré par ordre alphabétique autour de cinq secteurs : les matières premières, la fabrication, les produits finis, les performances techniques et les organismes. Chaque entrée comprend une définition, son identité visuelle ainsi que les principales informations utiles à sa compréhension, telles que la caractéristique du terme, l'enjeu sociétal, la portée géographique, les modalités d'audit et les spécifications associées.

Un tableau des normes principalement utilisées dans l'industrie du papier d'impression ainsi qu'un lexique des termes couramment employés complètent le guide. Ils sont suivis d'un index permettant une recherche rapide et ciblée d'un terme précis.

À PROPOS DE L'ICI

L'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (ICI) est fier d'avoir collaboré à la réalisation de ce guide, en mettant à profit son expertise technique, son expérience terrain et sa connaissance approfondie des enjeux liés aux matériaux imprimables. Ce travail a également bénéficié de l'apport de collaborateurs externes, dont les contributions ont permis d'enrichir l'analyse et d'assurer la rigueur des informations présentées.

L'ICI est un organisme à but non lucratif et un centre collégial de transfert de technologies (CCTT) en communications graphiques et en imprimabilité, associé au Collège Ahuntsic. Issu d'un grand élan de concertation de toute l'industrie reliée aux communications graphiques, il soutient depuis plus de 30 ans les entreprises de son secteur par des activités de recherche appliquée, d'aide technique, de formation et d'encadrement des étudiants. Il est aujourd'hui le seul centre au Canada à offrir à la fois une capacité d'innovation industrielle et de la formation continue de niveau supérieur dans les compétences liées à la chaîne graphique. Sa participation à ce projet s'inscrit dans sa mission de soutien à l'industrie et de diffusion de connaissances favorisant une prise de décision éclairée.

Pour toute question ou pour obtenir des précisions supplémentaires, les lecteurs sont invités à communiquer avec l'ICI.

information@i-ci.ca



INSTITUT
DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
ET DE L'IMPRIMABILITÉ

À PROPOS DE GRAFICOMPÉTENCES

GrafiCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ), contribue à renforcer la performance et la compétitivité du secteur en plaçant les compétences, la concertation et l'innovation au cœur de l'action.

Sa mission est d'agir comme interface entre l'industrie et le gouvernement, en appuyant les entreprises et les travailleurs par la veille et l'analyse des besoins, l'identification des compétences émergentes et le développement d'outils favorisant la qualification et l'attractivité des métiers. Dans un contexte où les exigences réglementaires et environnementales se précisent, cet accompagnement devient un levier concret pour transformer les contraintes en opportunités.

Devant un univers de normes, de certifications et d'accréditations souvent complexe, ce guide est le résultat d'une collaboration mobilisatrice entre l'AQIFE, l'ICI et GrafiCompétences, unissant leurs forces pour mettre à la disposition des entreprises une synthèse claire et utile pour mieux comprendre les certifications, évaluer leurs implications et bâtir des démarches réalistes et cohérentes.

GrafiCompétences vous invite à lire et à vous approprier ce guide comme repère de référence pour soutenir vos décisions et vos démarches de transition, notamment vers l'économie verte.

Pour en savoir plus sur la mission et les interventions de GrafiCompétences, n'hésitez pas à consulter le site web : graficompetences.com ou à les contacter à info@graficompetences.com

À PROPOS DE L'AQIFE

L'Alliance québécoise des imprimeurs et fabricants d'emballage (AQIFE) est particulièrement fière de s'associer, avec Graficompétences, aux travaux de pointe menés par l'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (ICI). Ce partenariat stratégique témoigne de son engagement envers l'excellence et l'évolution de notre secteur.

Avec sa mission de rassembler les bâtisseurs de l'industrie, l'AQIFE porte une conviction profonde : la force d'un réseau réside dans sa capacité à évoluer ensemble. Ce guide est le reflet d'une volonté collective de placer la responsabilité sociétale et environnementale au centre de ses modèles d'affaires. En démocratisant l'accès à une information rigoureuse, cet outil devient un catalyseur essentiel pour l'adoption de pratiques exemplaires. Il offre les clés nécessaires pour transformer les contraintes actuelles en opportunités de croissance durable.

L'AQIFE vous invite dès maintenant à vous approprier cet outil et à le faire infuser au sein de vos équipes pour nourrir la culture d'innovation.

Pour découvrir l'AQIFE ou encore, devenir membre, n'hésitez pas à consulter leur site web : www.aqife.com



À PROPOS D'ÉLICIR

ÉLICIR est un Regroupement des Fonds de recherche du Québec (FRQ) de la Zone d'Innovation Technum Québec en Électronique Imprimée Circulaire. Sa mission est de favoriser le développement de l'électronique imprimée biosourcée, fabriquée à l'aide de procédés de fabrication additifs industriels et conçue pour une fin de vie compatible avec les chaînes de récupération existantes.

Dans ce contexte, le papier constitue un matériau clé pour le développement de cette technologie émergente. La compréhension des certifications, des appellations et des acteurs de l'écosystème représente un facteur important pour soutenir l'innovation, faciliter l'adoption industrielle et orienter les choix technologiques.

Ce lexique, élaboré conjointement par l'AQIFE, l'ICI et GraphiCompétences, constitue un exemple concret de mutualisation des compétences et connaissances. ÉLICIR s'associe à cette initiative et appuie la diffusion de cet outil de référence commun aux acteurs académiques et industriels, afin de soutenir le développement et l'intégration de l'électronique imprimée sur papier.

Pour en savoir plus sur les activités d'ÉLICIR, consultez : www.elicir.ca



MATIÈRES PREMIÈRES	13
CSA Sustainable Forest Management (Association canadienne de normalisation)	14
Garant des forêts intactes ^{MC} (Ancient Forest Friendly TM)	15
FSC® (Forest Stewardship Council®)	16
PEFC TM (Programme de reconnaissance des certifications forestières TM)	17
SFI® (Sustainable Forestry Initiative®)	18
Papier recyclé	19
FABRICATION	21
Blanchiment de la fibre	23
PRODUITS FINIS	25
Analyse du cycle de vie (ACV)	26
Carboneutre	27
Cradle to Cradle Certified® (C2C Certified®)	28
FDA (Food and Drug Administration)	29
Green Seal – Printing and writing	30
Papier permanent	31
Paper profile	32
UL Solutions Ecologo	33
PERFORMANCES TECHNIQUES	35
99.99% JAM-FREE®	36
Canson Infinity Certified Print Lab	37
Fogra Prepress	38
HP Indigo Media Certification	39
Technologie ColorLok	40
Trutone	41
ORGANISMES	43
ANAB (ANSI National Accreditation Board)	44
B Corp	45
BNQ (Bureau de normalisation du Québec)	46
CCN (Conseil canadien des normes)	47
ÉEQ (Éco Entreprises Québec)	48
EcoVadis	49
GEN (Global Ecolabelling Network)	50
IAF (International Accreditation Form)	51
ISO (International Organization for Standardization)	52
Recyc-Québec / ICI on recycle	53
NORMES, LEXIQUE ET INDEX	55



MATIÈRES PREMIÈRES

Normes, certifications, organismes ou autres liés au secteur des matières premières recyclées ou de sources forestières (fibres, pâtes, bois) visant à garantir que l'approvisionnement et la transformation des ressources se font de manière responsable sur les plans environnemental, social et économique.



CSA Sustainable Forest Management



Canadian Standards Association
ou Association canadienne de normalisation

Organisme de certification

Définition

Programme canadien, fondé sur la norme CSA Z809, qui atteste qu'une forêt est gérée de manière durable selon des critères environnementaux, sociaux et économiques. Il met l'accent sur la protection de la biodiversité, le respect des droits des communautés et des peuples autochtones, la participation du public et l'amélioration continue des pratiques forestières. Dans le secteur du papier et de l'emballage, cette certification garantit que les fibres utilisées proviennent de forêts gérées de façon responsable au Canada. Norme reconnue par le PEFC.

Enjeu

Environnemental et social

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
audit annuel	1 an	CSA Z809 ISO 14001/17021



Garant des forêts intactes^{MC}

(Ancient Forest FriendlyTM)



**Écoétiquette et marque de commerce
administrée par Canopy**

Définition

Administrée par Canopy, organisation environnementale non gouvernementale dédiée à la protection des forêts anciennes et menacées, cette écoétiquette certifie qu'un papier ne contient aucune fibre provenant de forêts anciennes, intactes ou en danger ; est fabriqué à partir de fibres 100 % recyclées ou de résidus agricoles ; est blanchi sans chlore.

Dans le secteur du papier et de l'emballage, il s'agit de l'une des écoétiquettes les plus exigeantes en matière de protection des écosystèmes forestiers. L'utilisation du logo est autorisée aux entreprises respectant les critères établis par Canopy, leur permettant de communiquer publiquement leurs engagements en matière d'approvisionnement responsable.

Enjeu

Environnemental

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
—	conditionnelle au maintien des critères	—



FSC®

Forest Stewardship Council



Organisme de certification

Définition

Organisme à but non lucratif qui certifie plus de 200 millions d’hectares de forêts sur la planète. Le système de certification forestière du FSC® est gage d’un approvisionnement durable, depuis la forêt jusqu’au consommateur.

Le FSC® a développé dix principes en matière de gestion responsable des forêts que toute opération forestière doit respecter pour obtenir leur certification. Ces exigences garantissent que la forêt est gérée de manière à préserver la biodiversité, à respecter les droits des populations autochtones, à améliorer la vie des populations locales et des travailleurs locaux et à être économiquement viable.

Enjeu

Approvisionnement durable, depuis la forêt jusqu’au consommateur

Portée

Internationale

Étiquettes écologiques

	<p>FSC 100 % : Étiquette apposée sur des produits faits à 100 % de fibre vierge provenant de forêts certifiées FSC.</p>
	<p>FSC Mixte : Étiquette apposée sur des produits qui sont faits d’une combinaison de fibre vierge FSC et/ou de matières recyclées avec de la fibre vierge contrôlée.</p>
	<p>FSC Recyclé : Étiquette qui identifie des produits fabriqués avec 100 % de fibre recyclée. Le ruban de Möbius est inclus pour illustrer la présence de fibre recyclée pré et postconsommation. (Voir Papier recyclé)</p>

maintien	validité	norme(s) ref.
audit annuel	5 ans	—



PEFC™

Programme for the Endorsement of Forest Certification ou Programme de reconnaissance des certifications forestières



Organisme de certification

Définition

Système international de certification forestière visant à promouvoir la gestion durable des forêts. Il reconnaît et harmonise différents systèmes nationaux de certification afin de garantir que les produits forestiers proviennent de sources gérées de manière responsable. Le système repose principalement sur deux types de certification : la gestion forestière durable, qui atteste des pratiques de gestion des forêts, et la chaîne de traçabilité (*Chain of Custody*), qui assure la traçabilité des fibres depuis la forêt jusqu'au produit final. Les produits certifiés peuvent porter différentes étiquettes, notamment *PEFC™ Certified*, indiquant que les fibres proviennent de forêts certifiées ou de sources contrôlées, et *PEFC™ Recycled*, indiquant que le produit est fabriqué à partir de matières recyclées.

Enjeu

Environnemental

Portée

Mondiale

Étiquettes écologiques

	<p>PEFC Certified : Atteste que les matériaux utilisés contiennent un minimum de 70 % de matériaux certifiés PEFC et moins de 100 % de contenu en matériaux recyclés.</p>
	<p>PEFC Recycled : Atteste que le produit contient 100 % de matériaux recyclés provenant de sources forestières ou dérivées du bois.</p>

maintien	validité	norme(s) ref.
audit annuel	5 ans	ISO 17011/17021/ 17065/19011



SFI®

Sustainable Forestry Initiative



Organisme de certification

Définition

Programme nord-américain de certification forestière qui vise à promouvoir une gestion durable des forêts fondée sur des critères environnementaux, sociaux et économiques. Il couvre la gestion forestière responsable, la chaîne de traçabilité des produits forestiers ainsi que l'approvisionnement responsable en fibres. Dans le secteur du papier, de l'impression et de l'emballage, la certification SFI atteste que les matières premières proviennent de sources durables et que les pratiques respectent des exigences rigoureuses en matière de biodiversité, de protection de l'eau, de respect des communautés et d'amélioration continue.

Enjeu

Environnemental et social

Portée

Nord-américaine

Étiquettes écologiques

	<p>SFI Contenu recyclé : Matériaux recyclés pouvant être utilisés seuls ou combinés avec des fibres forestières certifiées. Le contenu recyclé SFI peut inclure à la fois des matériaux recyclés pré et postconsommation.</p>
	<p>SFI Chaîne de contrôle : Étiquettes permettant de suivre les fibres provenant de forêts certifiées.</p>
	<p>SFI Reconnaissance des normes mondiales : Reconnaît les normes mondiales telles que le PEFC. Écoétiquette destinée à être utilisée aux États-Unis et au Canada.</p>

maintien	validité	norme(s) ref.
audit annuel	5 ans	ISO 9000/14001/ 14020/17021 ISO/IEC 17065 PEFC ST 2001 et 2002



Papier recyclé





Définition

Proportion, calculée en masse, de matériau recyclé dans un produit ou un emballage. Seuls les matériaux préconsommations et postconsommations doivent être considérés comme un contenu recyclé, conformément à l'usage suivant des termes. Pour identifier le contenu recyclé, le logo du ruban Möbius est utilisé avec un pourcentage.

Ruban de Möbius

Le ruban de Möbius est une déclaration environnementale de Type II (norme ISO 14021 – Autodéclarative). Les chiffres qu'il peut contenir ont deux significations possibles : ils peuvent indiquer soit la proportion de matière recyclée, lorsqu'un pourcentage est affiché, soit la nature du matériau en vue du tri. En l'absence de chiffre, le symbole signale généralement que le matériau est potentiellement recyclable.

	
<p><i>Indique la proportion de matière recyclée</i></p>	<p><i>Indique que le matériau est potentiellement recyclable (aucun chiffre)</i></p>

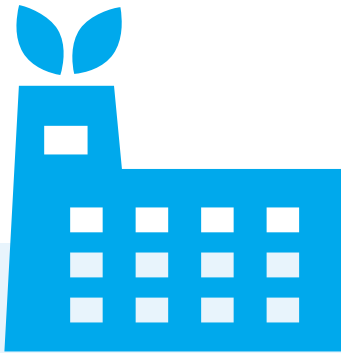
Enjeu

Environnemental

Portée

Mondiale

maintien	validité	norme(s) ref.
-	-	ISO 14021

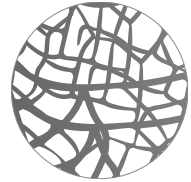


FABRICATION

Normes, certifications et désignations liées aux procédés de traitement de la pâte dans la fabrication des papiers d'impression.



Blanchiment de la fibre



Définition

Ensemble de traitements chimiques appliqués à la pâte visant à augmenter la blancheur du matériau fibreux par l'élimination ou la modification de la lignine résiduelle et des composés colorés.

Méthodes de blanchiment :

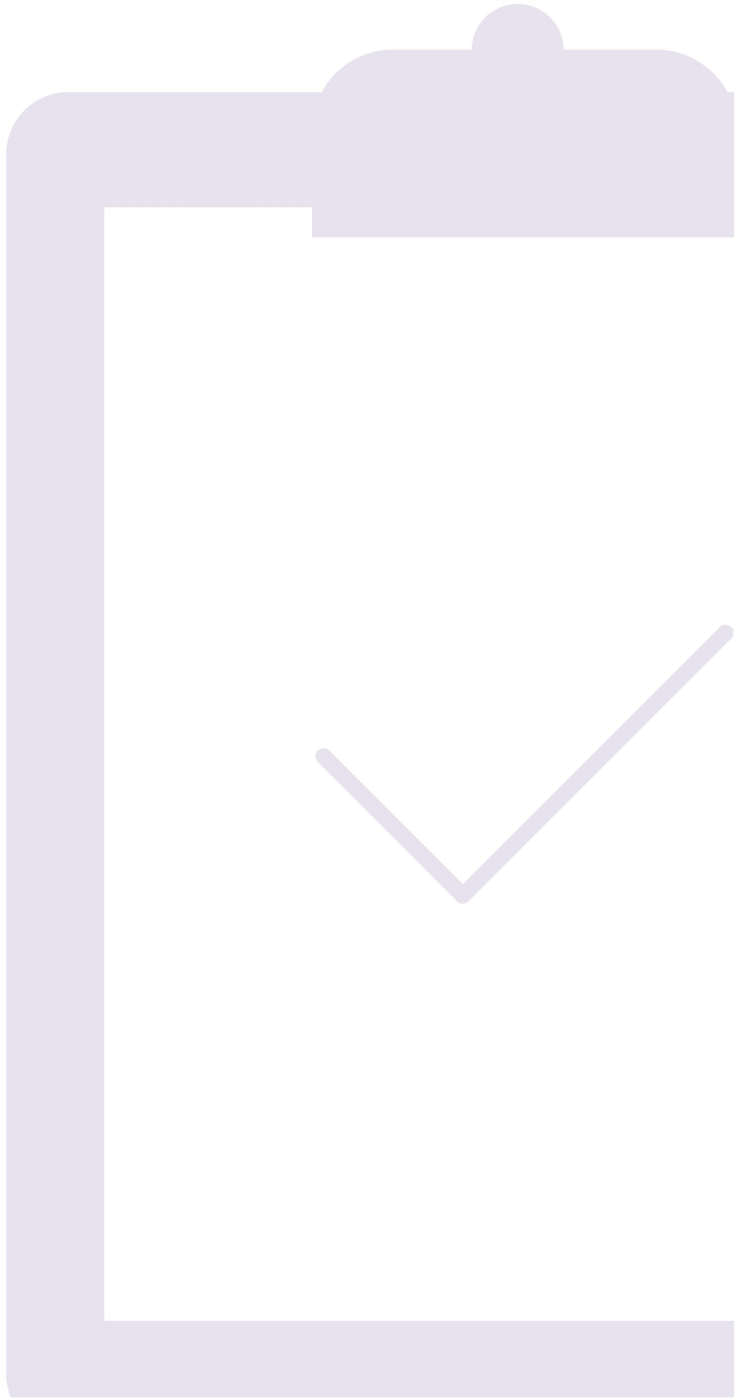
Procédé sans chlore (PCF) <i>Process Chlorine Free (PCF)</i>	Utilisé uniquement pour les papiers recyclés. Cette mention garantit que les fibres recyclées n'ont pas été reblanchies avec des composés chlorés.
Sans chlore élémentaire (SCR) <i>Elemental chlorine free (ECF)</i>	Méthode de blanchiment de la pâte de bois qui n'utilise pas de chlore gazeux, mais des composés chlorés comme le dioxyde de chlore. Le procédé sans chlore élémentaire réduit significativement la formation de composés chlorés toxiques par rapport aux procédés traditionnels.
Totalement sans chlore (TCF) <i>Totally Chlorine Free (TCF)</i>	Désigne des papiers fabriqués à partir de fibres vierges blanchies sans aucun chlore ni dérivé chloré à aucune étape du procédé.

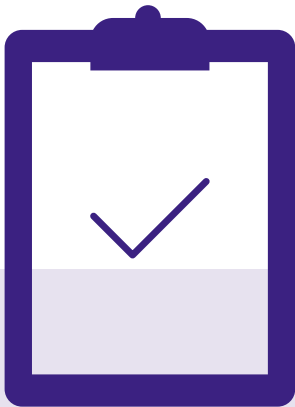
Enjeu

Environnemental et santé

Portée

Mondiale





PRODUITS FINIS

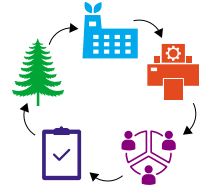
Normes, certifications, organismes ou autres cadres de référence liés aux produits finis visant à évaluer les caractéristiques, la performance et les impacts des produits une fois fabriqués et prêts à être utilisés ou commercialisés.



Analyse du cycle de vie

(ACV)

Outil normalisé évaluant l'impact environnemental d'un produit ou service



Définition

Méthode d'évaluation environnementale consistant à inventorier et à analyser les flux de matières et d'énergie entrants et sortants d'un système de produit, puis à évaluer les impacts environnementaux potentiels associés, sur l'ensemble des étapes de son cycle de vie, depuis l'extraction des ressources jusqu'au traitement en fin de vie.

Enjeu

Environnemental

Portée

Mondiale.

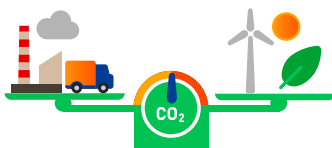
Or, les résultats d'une analyse demeurent spécifiques au contexte géographique et aux paramètres de l'étude.

maintien	validité	norme(s) ref.
-	-	ISO 14040/14044



Carboneutre

Preuve de compensation



Définition

Bilan des émissions de gaz à effet de serre compensées par des actions écoresponsables, telles que la réduction à la source, la production d'énergie renouvelable ou des mesures de séquestration, en nombre suffisant pour obtenir un bilan de zéro.

Comment atteindre la neutralité carbone ?

Le covoiturage, le compostage, la plantation d'arbres et l'achat de crédits de carbone sont des exemples d'actions écologiquement responsables qui s'inscrivent dans une démarche de carboneutralité. Les crédits de carbone sont des unités de droits d'émission de gaz à effet de serre qu'un acheteur paie à un fournisseur pour que celui-ci réduise l'émission de gaz à effet de serre à sa place, dans une perspective de carboneutralité. La quantité de crédits de carbone est mesurée en tonnes métriques d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂ eq).

Divers programmes de certification et standards reconnus permettent de structurer, vérifier et encadrer une démarche visant la neutralité carbone.

Enjeu

Environnemental

Portée

Mondiale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	–	–



Cradle to Cradle Certified®

(C2C Certified®)



Certification

Définition

Certification volontaire, délivrée par l'organisme à but non lucratif Cradle to Cradle Products Innovation Institute (C2CPII), pour les produits sûrs, circulaires et fabriqués de manière responsable. Elle évalue les produits selon cinq critères : la santé des matériaux, la circularité des produits, la protection de l'air et du climat, la gestion de l'eau et des sols, et l'équité sociale. Niveaux de certifications en fonction des performances du produit dans chaque catégorie (4) : bronze, argent, or et platine.

Enjeu

Environnemental

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
réévaluation à l'échéance	3 ans	ISO 14020/14024



FDA

Food and Drug Administration



**Autorité réglementaire américaine
dont la conformité encadre les matériaux
et produits destinés au contact alimentaire**

Définition

Agence fédérale américaine responsable de la réglementation et du contrôle de la sécurité des aliments, des médicaments, des dispositifs médicaux et des matériaux en contact avec les aliments. Dans les secteurs du papier, de l'emballage et de l'impression, la conformité FDA indique que les matériaux, encres, revêtements ou adhésifs destinés au contact alimentaire respectent les exigences réglementaires américaines (notamment le Title 21 CFR*). Il s'agit d'une conformité réglementaire et non d'une certification volontaire.

**Définit les exigences auxquelles doivent se conformer les matériaux, encres, revêtements et adhésifs destinés au contact alimentaire. Il s'agit d'un cadre réglementaire obligatoire, et non d'une certification.*

Enjeu

Santé

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
audit ponctuel	à renouveler périodiquement	—



Green Seal – Printing and writing



Certification

Définition

Certification environnementale indépendante applicable aux papiers d'impression et d'écriture. Elle repose sur un référentiel propriétaire de Green Seal (norme GS-7). La certification évalue la performance environnementale des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie, notamment le contenu en fibres, les procédés de fabrication, la gestion des produits chimiques, les émissions et l'impact environnemental global. Green Seal s'inscrit dans la logique des étiquettes écologiques de Type I, en cohérence avec les principes de l'ISO 14024.

Enjeu

Environnemental et santé

Portée

Mondiale

maintien	validité	norme(s) ref.
suivi annuel	3 ans	GS-7 ≈ ISO 14020/14024



Papier permanent



Autodéclaration du fabricant

Définition

Papier conçu pour assurer une très longue durée de vie sans altération significative de ses propriétés physiques ou chimiques. Il est généralement fabriqué conformément à la norme ISO 9706, qui définit les exigences de permanence, notamment un pH neutre ou alcalin, la présence d'une réserve alcaline, une résistance mécanique minimale et une limitation des substances favorisant le vieillissement. Il répond aux exigences établies par l'American National Standards Institute (ANSI). Utilisé pour les documents destinés à l'archivage, aux bibliothèques et aux documents officiels, le papier permanent vise à préserver l'intégrité de l'information sur le long terme.

Parmi les exemples d'utilisation d'un document pouvant être cités : la possibilité de manipuler le document, de le lire, de l'examiner, ou de le reproduire dans le but de le diffuser ou de le transférer sur un autre support.

Enjeu

Exigences relatives à la permanence du papier

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
—	—	ISO 9706/11798 ANSI/NISO Z39.48



Paper profile



Fiche technique

Définition

Fiche technique standardisée conçue pour présenter de manière structurée et comparable les informations environnementales relatives aux produits de pâte à papier, de papier et de carton. Elle s’adresse principalement aux acheteurs professionnels et vise à soutenir une prise de décision éclairée. La fiche couvre les aspects environnementaux pertinents liés à la production, notamment la composition du produit et les émissions associées, l’approvisionnement en bois ainsi que les pratiques de gestion environnementale des entreprises.

Enjeu

Environnemental

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
-	-	ISO 14001



UL Solutions Ecologo

Organisme de certification



Définition

Les produits et services UL ECOLOGO® sont certifiés pour leur faible impact sur l'environnement et la santé. Les certifications ECOLOGO sont des certifications environnementales volontaires, multiattributs, basées sur le cycle de vie, qui indiquent qu'un produit a été soumis à des tests scientifiques et à des audits pour prouver sa conformité à des normes environnementales strictes. La certification ECOLOGO® est classée parmi les écoétiquettes de Type I conformément aux principes de la norme ISO 14024 et a été évaluée par Global Ecolabeling Network.

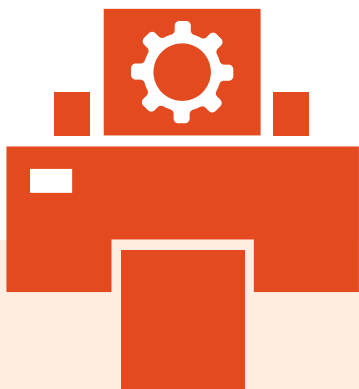
Enjeu

Environnemental et santé

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
audit annuel	3 à 4 ans	ISO 14024



PERFORMANCES TECHNIQUES

Normes, certifications ou autres cadres de référence liés aux performances techniques visant à évaluer la qualité, la fiabilité et la compatibilité des supports et procédés d'impression en fonction d'exigences mesurables.



99.99% JAM-FREE®

Autodéclaration du fabricant

Définition

Autodéclaration de performance associée aux papiers d'impression déclarée par le fabricant de papier, indiquant que le papier est conçu et fabriqué pour fonctionner de façon fiable sur les équipements d'impression, avec un risque faible de bourrage. Cette désignation repose sur des contrôles de la qualité, de la planéité, de l'humidité et de la constance des propriétés du papier.

Enjeu

Performance d'impression

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
-	-	-



Canson Infinity Certified Print Lab



Certification du fabricant

Définition

Certification internationale qui garantit le niveau de haute qualité du travail des laboratoires d'impression (laboratoires photo) tout en assurant le respect des critères techniques lors d'audits réalisés dans chaque laboratoire.

Cette certification couvre tous les processus d'impression Fine Art pour les imprimeurs agréés utilisant le papier Canson® Infinity. Le programme vise à maintenir l'excellence afin d'aider les consommateurs à choisir un laboratoire d'impression de qualité approuvé par Canson® Infinity. Le laboratoire certifié bénéficie d'une assistance technique personnalisée, de formations, de services de profilage, d'informations avancées sur les produits et d'un kit d'assistance qui lui permet de certifier ses tirages.

Enjeu

Exigences relatives à la production de tirage d'art

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
-	conditionnelle au respect des exigences	-



Fogra Prepress



Certification

Définition

Fogra propose un ensemble de certifications (FograCert) basées sur des normes internationales (ISO) et des critères objectifs. Celles-ci couvrent les systèmes d'épreuve, les impressions numériques, les supports, les environnements de visionnement et les processus qualité des prestataires, afin de garantir la conformité et la précision des produits imprimés.



Enjeu

Qualité du papier

Portée

Internationale

Certifications*

	<p>Proofing substrates : Supports d'épreuves (papiers d'épreuve) démontrant leur conformité à la norme ISO 12647-7 et leur aptitude à être utilisés comme références de tirage.</p>
	<p>Underpackaging Paper : Papier testé selon des critères techniques précis : qualité homogène de production, bonne compatibilité avec les procédés d'impression et fiabilité lors des opérations de transformation (pliage, découpe, collage)</p>

* Les certifications choisies pour ce guide concernent celle pour le papier. Pour en connaître davantage sur les autres certifications Fogra : <https://fogra.org/en/certification/prepress-technology>

maintien	validité	norme(s) ref.
—	2 ans (proofing)	ISO 12647
	5 ans (underpackaging)	—



HP Indigo Media Certification

HP Indigo
Certified Media

Certification du fabricant

Définition

Certification technique délivrée par HP, certifiée par le Rochester Institute of Technology (RIT), attestant qu'un support d'impression (papier, carton, substrat synthétique, étiquette, etc.) est compatible avec les presses HP Indigo. Elle confirme que le média a été testé selon des protocoles HP et qu'il répond aux exigences de performance d'impression, d'adhésion de l'encre, de stabilité dimensionnelle et de fiabilité en production. Il s'agit d'une certification créée et offerte par le fabricant visant à assurer une qualité d'impression constante et à réduire les risques opérationnels sur presses HP Indigo.

Enjeu

Compatibilité

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	valide si inchangé	–



Technologie ColorLok

Certification du fabricant



Définition

Technologie de performance, certifiée par le Rochester Institute of Technology (RIT), conçue pour améliorer la qualité et la fiabilité de l'impression jet d'encre sur papier ordinaire. Elle repose sur un traitement du papier qui permet une absorption contrôlée de l'encre, favorisant des couleurs plus vives, des noirs plus profonds, un séchage plus rapide et une meilleure netteté des textes et des images. En maintenant l'encre davantage à la surface du papier, la technologie ColorLok® facilite le désencrage, une étape clé du recyclage du papier. Elle permet également d'utiliser des papiers ordinaires contenant des fibres recyclées sans compromettre la qualité d'impression, offrant des performances comparables à celles des papiers sans contenu recyclé.

Enjeu

Environnemental

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	valide si inchangé	–



Trutone

Autodéclaration du fabricant

Définition

La technologie TRUTONE®, développée par APP (Asia Pulp & Paper), est une innovation de traitement de surface du papier conçue pour optimiser la performance de l'impression jet d'encre à base de pigments. Elle permet d'obtenir des noirs plus profonds, des couleurs plus vives, une meilleure netteté sans bavure, un séchage plus rapide et une meilleure tenue de l'encre. La technologie TRUTONE® améliore la qualité d'image et la résolution des impressions, la rendant particulièrement adaptée aux documents professionnels. Bien qu'optimisée pour le jet d'encre, elle demeure compatible avec les imprimantes laser et les photocopieurs. Cette technologie est notamment utilisée dans certaines gammes de papiers multifonctions de haute qualité, telles que Paperline (Signature Paper). TRUTONE® est une technologie propriétaire de performance, et non une certification ni une norme ISO.

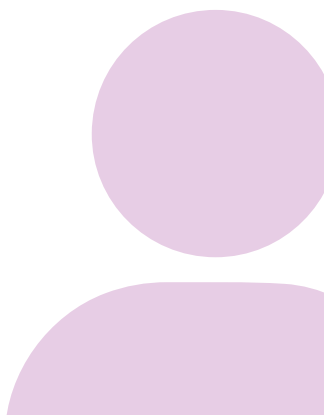
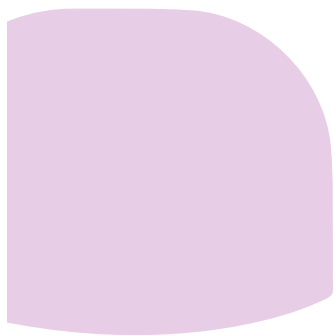
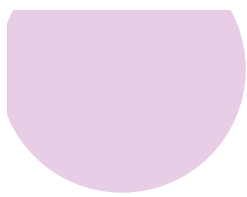
Enjeu

Performance

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	–	≈ ISO 9001





ORGANISMES

Organismes de normalisation, d'accréditation et de certification visant à structurer l'évaluation de la conformité et à assurer la crédibilité des systèmes utilisés dans l'industrie.



ANAB

ANSI National Accreditation Board



Organisme d'accréditation

Définition

Organisme d'accréditation reconnu internationalement qui évalue et accrédite les organismes de certification, de validation et de vérification. Il s'assure que ces organismes opèrent selon des normes internationales reconnues, notamment les séries ISO/IEC, afin de garantir la crédibilité, l'impartialité et la compétence des certifications délivrées sur les marchés nord-américains et internationaux.

Enjeu

Conformité

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
-	-	séries ISO/IEC



B Corp

Certification



Définition

Certification attestant que l'entreprise joint le geste à la parole dans une série de domaines, allant des avantages sociaux offerts au personnel aux chaînes d'approvisionnement éthiques, en passant par les dons de bienfaisance. Le processus d'évaluation comprend des indicateurs et des pratiques exemplaires qui touchent toutes les parties prenantes et englobent tous les aspects des activités et du modèle d'entreprise de l'entreprise, afin d'obtenir une vue d'ensemble de son impact global.

Enjeu

Environnemental, social et juridique

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
audit	3 ans	-



BNQ

Bureau de normalisation du Québec



Organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN)

Définition

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) comme organisme de certification. Cette accréditation assure une évaluation de conformité décernée par une tierce partie impartiale dans le respect des exigences internationales applicables aux organismes de certification. Le BNQ est en mesure de certifier des entreprises de partout dans le monde.

L'offre de certification du BNQ couvre de nombreux domaines : produits, services, compétences, processus, systèmes de gestion, etc. Toute activité d'une industrie ou d'une profession peut être certifiée.

Enjeu

Conformité

Portée

Québec et Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	–	ISO 14001/17021



CCN

Conseil canadien des normes



Organisme national d'accréditation et membre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)

Définition

Société d'État fédérale à but non lucratif, le CCN veille à ce que les organismes d'évaluation de la conformité et d'élaboration de normes possèdent les compétences techniques exigées dans les normes nationales et internationales pertinentes et vérifie qu'ils ont les aptitudes nécessaires pour déployer ces compétences de façon fiable et intègre.

Enjeu

Assurer l'harmonisation et la reconnaissance des produits et services canadiens dans différents pays.

Portée

Canadienne et internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	–	–



ÉEQ

Éco Entreprises Québec



Gestionnaire pour la collecte sélective au Québec

Définition

Encadre et optimise toutes les opérations liées à la collecte sélective. ÉEQ est l'organisme de gestion désigné au Québec pour mettre en œuvre la responsabilité élargie des producteurs (REP) en matière d'emballages, de contenants et d'imprimés. Il administre le système de collecte sélective, perçoit les contributions des entreprises assujetties et veille à l'atteinte des objectifs de récupération et de recyclage. ÉEQ accompagne également les entreprises et les municipalités afin d'améliorer la performance environnementale et la circularité des matières.

La REP :

Principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché ou distribuent des produits sont tenues d'en assurer la récupération et la gestion en fin de vie utile. Au Québec, cette obligation est à la fois financière et opérationnelle et s'accompagne d'exigences de reddition de comptes ainsi que d'objectifs de recyclabilité et de performance environnementale. En intégrant la gestion postconsommation, la REP incite les entreprises à considérer l'impact après-vente de leurs produits et à adopter des pratiques d'écoconception favorisant des produits plus durables, réutilisables, recyclables ou valorisables. Pour les contenants, emballages et imprimés, les entreprises assujetties doivent notamment déclarer leurs volumes et verser une contribution à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) afin de respecter leurs obligations REP.

Enjeu

Environnemental

Portée

Québec

maintien	validité	ISO ref.
–	–	–



EcoVadis



Systeme de notation

Définition

Évaluation détaillée de la performance de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans des domaines tels que l'environnement, le social et les droits humains, l'éthique et les achats responsables.

Une médaille ou un badge EcoVadis est une reconnaissance des résultats obtenus par rapport aux autres entreprises évaluées dans la base de données EcoVadis. Ce n'est pas une certification ou une recommandation d'une entreprise ou de ses produits ou services, et ça n'indique pas que les produits ou services de l'entreprise sont spécifiquement durables ou plus durables que ceux d'une autre entreprise. Il sert d'indicateur d'intention positive, les entreprises évaluées s'efforçant d'améliorer leurs performances en matière de gestion de la durabilité et d'avoir un impact positif.

Enjeu

Environnemental

Portée

Mondiale

maintien	validité	norme(s) ref.
–	–	–



GEN

Global Ecolabelling Network

Organisme de normalisation



Définition

Organisme international à but non lucratif qui regroupe des programmes d'écoétiquetage crédibles à travers le monde. Son rôle est de promouvoir l'excellence, la transparence et la crédibilité des étiquettes écologiques de Type I, conformément aux principes de la norme ISO 14024. GEN favorise l'harmonisation des pratiques, la reconnaissance mutuelle entre programmes et le développement de l'écoétiquetage comme outil fiable d'achats responsables et de réduction des impacts.

Enjeu

Environnemental

Portée

Internationale

maintien	validité	norme(s) ref.
audit	5 ans	ISO 14024



IAF

International Accreditation Form



Organisme d'accréditation

Définition

Association mondiale regroupant des organismes d'accréditation et d'autres organismes intéressés par l'évaluation de la conformité dans les domaines des systèmes de gestion, des produits, des processus, des services, du personnel, de la validation et de la vérification, ainsi que d'autres programmes similaires d'évaluation de la conformité.

Leur fonction première est de développer un programme mondial unique d'évaluation de la conformité qui réduit les risques pour les entreprises et leurs clients en leur garantissant que les certificats accrédités et les déclarations de validation et de vérification sont fiables.

Enjeu

Évaluation de la conformité

Portée

Internationale

maintien	validité	ISO ref.
-	-	-



ISO

International Organization for Standardization

Organisation internationale de normalisation



Définition

Organisation internationale indépendante et non gouvernementale. Elle réunit des experts pour définir les meilleures pratiques à suivre, de la fabrication des biens aux processus de gestion. Elle facilite les échanges et la coopération entre les personnes et les entreprises dans le monde entier.

Enjeu

Environnement, qualité et conformité éthique

Portée

Internationale

maintien	validité	ISO ref.
-	-	-



RECYC-QUÉBEC / ICI on recycle



Société québécoise de récupération et de recyclage

Définition

Société dont le mandat est de promouvoir, développer et favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

RECYC-QUÉBEC administre un programme de reconnaissance environnementale québécois, ICI on recycle, qui vise à accompagner et à valoriser les organisations mettant en place une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Il atteste qu'une entreprise applique des pratiques structurées de réduction à la source, de tri, de récupération, de recyclage et, lorsque possible, de valorisation des matières, selon des critères établis par RECYC-QUÉBEC. Le programme encourage l'amélioration continue des performances environnementales et la mobilisation des employés.

Enjeu

Environnemental et social

Niveaux de reconnaissance

	Niveau : Mise en œuvre
	Niveau : Performance
	Niveau : Performance +
	Niveau : Élite

maintien	validité	norme(s) ref.
renouvellement	3 ans	—

NORMES, LEXIQUE ET INDEX

NORMES

TYPE	NORME ISO	DESCRIPTION
Papier et carton	534	Détermination de l'épaisseur, de la masse volumique et du volume spécifique
	536	Détermination du grammage
	11475/11476	Détermination du degré de blanc CIE, D65/10 degrés (lumière du jour extérieure)
Papier, carton et pâtes	2470/2471	Mesure du facteur de réflectance diffuse bleue
Technologie graphique et photographie	3664	Conditions d'examen visuel (sur papier imprimé)
Systèmes de gestion de la qualité	9000 9001	Reconnue pour les systèmes de management de la qualité (SMQ).
Information et documentation	9706	Papier pour documents – Exigences de permanence
	11798	Permanence et durabilité de l'écriture, de l'impression et de la reprographie sur des documents papier
Gestion environnementale	14001	Exigences et lignes directrices pour son utilisation
	14006	Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception
	14021	Marquage et déclarations environnementales – Autodéclarations environnementales : Étiquetage de Type II
	14024	Écolabel - Étiquette et déclaration environnementales de Type I
	14025	Marquages et déclarations environnementaux – Déclarations environnementales de Type III
	14040	Analyse du cycle de vie (ACV)
	14067 (ISO/TS 14067)	Gaz à effet de serre – Empreinte carbone des produits – Exigences et lignes directrices pour la quantification et la communication
Évaluation de la conformité	17011/17021 17065 (ISO/IEC 17065)	Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management

TYPE	NORME ISO	DESCRIPTION
Contrôle des processus pour la production de séparations de couleurs en demi-teintes, d'épreuves et d'impressions de production	12647	-2 : offset (feuille et rotative avec sécheur heatset) (ISO/CD 12647-2) -3 : offset (rotative sans sécheur coldset) -4 : héliogravure -5 : sérigraphie -6 : flexographie -7 : éprouvage numérique
Évaluation de la conformité	19011	Exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité
Responsabilité sociale	26000	Fournir des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale en indiquant comment les organismes peuvent fonctionner d'une manière socialement responsable.
Gestion énergétique	50001	Système de management

TYPE	AUTRE NORME	DESCRIPTION
Permanence du papier	ANSI/NISO Z39.48	Permanence du papier pour les publications et les documents dans les bibliothèques et les archives
Gestion durable des forêts	CSA Z809	Utilisé par la certification CSA
Norme pour le papier d'impression et d'écriture	GS-7	Utilisé par la certification Green Seal pour les papiers vierges, bond, bostols, formulaires commerciaux, à copieur, de couverture, à dessin, étiquettes, pour grands livres, léger, calque et pelure
Règles relatives aux marques PEFC	PEFC ST 2001 PEFC ST 2002	Exigences auxquelles les entités doivent se conformer lorsqu'elles utilisent les marques PEFC
Règles relatives aux marques FSC	FSC-STD-20-007	Aménagement forestier
Règles relatives aux marques FSC	FSC-STD-20-011	Chaîne de traçabilité
Chaîne de contrôle	PEFC ST 2002	Exigences relatives à la certification de la chaîne de contrôle pour les produits forestiers et dérivés du bois

LEXIQUE

100% Canadien

Allégation «100% canadien» utilisée sur une étiquette, signifiant que la totalité des ingrédients, du processus de transformation et de la main-d'œuvre, qui ont servi à la fabrication de l'aliment, sont canadiens.

Accréditation

Évaluation officielle et indépendante d'un organisme d'évaluation de la conformité ou d'un organisme d'élaboration de normes.

Audit

Un audit est un examen systématique, indépendant et documenté visant à évaluer la conformité d'un système, d'un processus, d'un produit ou d'une organisation par rapport à des critères prédéfinis (normes, réglementations, référentiels ou exigences contractuelles).

Autodéclaration (écoétiquetage de Type II)

Affirmation ou revendication faite directement par un fabricant ou une organisation, sans vérification ni certification par un tiers indépendant. Elles sont encadrées par la norme ISO 14021, qui définit les exigences relatives aux étiquettes et déclarations environnementales de Type II.

Biodégradable

Qui peut se décomposer sous l'action d'organismes vivants en milieu aérobie ou anaérobie.

Certification

Processus par lequel un produit, un service ou une organisation sont reconnus, après vérification, conformes aux exigences ou aux normes d'une autorité indépendante compétente ou d'un organisme évaluateur accrédité.

Compostage

Procédé de traitement biologique qui permet de transformer les matières organiques en compost sous l'action de micro-organismes en milieu aérobie.

Compostage industriel

Processus industriel à grande échelle conçu pour décomposer les matières biodégradables dans des conditions environnementales spécifiques et contrôlées. Le résultat est un compost de haute qualité qui peut être utilisé dans l'agriculture, l'aménagement paysager et la restauration des sols.

Conformité

En gestion de la qualité totale, adéquation des caractéristiques du produit ou du service aux normes de qualité établies ou aux exigences définies par le client.

Déclaration

Document d'identification et de qualification des performances et des impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie.

Déclaration environnementale

Renseignement relatif aux effets sur l'environnement d'une entreprise ou d'un produit, et visant à orienter le choix des consommateurs vers les produits portant le moins atteinte à l'environnement.

Écoblanchiment

L'écoblanchiment désigne la pratique par laquelle une entreprise diffuse des informations inexacts, trompeuses ou insuffisamment fondées afin de faire paraître un produit ou un service plus écologique qu'il ne l'est en réalité.

Étiquetage écologique (ou écolabel, label, écoétiquetage)

Action d'attribuer à un produit une marque distinctive attestant qu'il est conforme à certains critères de réduction des atteintes à l'environnement. Peut se présenter sous la forme d'un énoncé, d'un graphique ou d'un symbole. Elle est jointe (imprimée, collée, attachée, etc.) à l'emballage d'un produit ou au produit lui-même. Elle peut être autodéclarée ou attribuée par un organisme de certification.

EUDR (European Deforestation Regulation)

Règlement de l'Union Européenne sur les produits sans déforestation (EUDR), visant à réduire la production et la consommation de matières premières et de produits dérivés liés à la déforestation et à la dégradation des forêts entrant ou sortant du marché de l'UE.

Fait au Canada

Un produit est « fait au Canada » si les trois conditions suivantes sont remplies :

- au moins 51% des coûts directs de production ou de fabrication ont été engagés au Canada;
- la dernière transformation substantielle a eu lieu au Canada;
- l'indication est accompagnée selon le cas d'un énoncé descriptif, comme « Fait au Canada avec des composantes importées » ou « Fait au Canada avec des composantes canadiennes et importées ».

Fait au Québec

Produit dont la dernière transformation substantielle est effectuée au Québec.

Label

Marque ou signe distinctif apposé sur un produit ou accompagnant un service, et qui a pour but d'en garantir une certaine qualité ou certaines caractéristiques reconnues.

Loi C-59 (Greenwashing) ou écoblanchiment

Loi fédérale. Avec l'adoption de ce projet de loi, de nouvelles dispositions qui visent l'écoblanchiment ont été ajoutées à la Loi sur la concurrence. Le Canada veut réduire la diffusion d'informations trompeuses ou exagérées sur la durabilité environnementale des produits et des services. Désormais, les entreprises qui font des déclarations environnementales doivent prouver qu'elles ont été testées et qu'elles sont vérifiables.

Maintien de l'accréditation

Confirmation de la continuité de l'accréditation pour une portée définie.

Matériau postconsommation

Matériau généré par les ménages ou par les installations commerciales, industrielles ou institutionnelles dans leur rôle d'utilisateur final du produit qui ne peut plus servir à l'usage pour lequel il a été conçu. Ceci comprend les retours de matériau de la chaîne de distribution.

Matériau préconsommation (postindustriel)

Matériau détourné du flux de déchets pendant un procédé de fabrication. Sont exclus : la réutilisation de matériaux tels que ceux issus du retraitement, du rebroyage ou les résidus générés pendant un procédé donné et pouvant être récupérés (pour valorisation) au sein de ce même procédé qui les a générés.

Norme

Ensemble de règles ou de spécifications relatives à des activités ou à leurs produits, établies par consensus de spécialistes et consignées dans un document approuvé par un organisme de normalisation, afin de garantir la qualité et la consistance dans un domaine d'application donné.

Organisme accrédité

Organisme dont le but principal est de garantir que les organismes d'évaluation de la conformité sont soumis à la surveillance d'un organisme faisant autorité. Les organismes d'accréditation, dont la compétence a été évaluée par des pairs, signent des accords régionaux et internationaux afin de démontrer leur compétence. Ces organismes d'accréditation évaluent et accréditent ensuite les organismes d'évaluation de la conformité selon les normes pertinentes.

Organisme d'accréditation

Dans le système normalisé ISO/IEC, un organisme d'accréditation (OA) est un organisme faisant autorité qui procède à l'accréditation et vérifie ainsi la compétence des organismes effectuant des activités d'évaluation de la conformité. L'autorité d'un organisme d'accréditation découle généralement du gouvernement et les exigences auxquelles doit satisfaire un organisme d'accréditation sont définies par la norme ISO/IEC 17011.

Organisme de normalisation

Organisation reconnue dont le rôle est d'élaborer, de publier et de maintenir des normes établissant des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques techniques applicables à des produits, des services, des procédés ou des systèmes. Ces normes visent à assurer la qualité, la sécurité, la compatibilité, la performance et la fiabilité, tout en favorisant des pratiques communes et reconnues au sein d'un secteur.

Produit du Québec

Produit dont au moins 85% des coûts directs de production et de fabrication sont engagés au Québec. De plus, sa dernière transformation substantielle doit être effectuée au Québec (l'achat des matières premières est compris dans les coûts directs).

Recyclable (identifié par le ruban de Möbius)

Caractéristique d'un produit, d'un emballage ou d'un composant associé qui peut être détourné du flux de déchets par des procédés et des programmes disponibles, et qui peut être collecté, traité et remis en usage sous la forme de matières premières ou de produits.

Traçabilité

La traçabilité permet d'identifier l'origine et le parcours d'un produit à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Elle préserve l'identité et les qualités d'un produit durant tout son déplacement et sa transformation. Dans le secteur forestier, cela signifie suivre un produit depuis la récolte du bois jusqu'à la commercialisation finale.

INDEX

0-9

99.99% JAM-FREE® : 36

100% canadien : 58

A

Accréditation : 43, 44, 46, 51, 57, 58, 60

Accrédité : 46, 58, 60

ACV : 26, 56

American National Standards

Institute : *Voir ANSI*

ANAB : 44

Analyse du cycle de vie : 26, 56 : *Voir aussi ACV*

Ancient Forest Friendly : 15, 44

ANSI : 31, 44, 57

ANSI National Accreditation

Board : *Voir ANAB*

Association canadienne

de normalisation : *Voir CSA*

Audit : 6, 14, 16, 17, 18, 29, 33, 45, 50, 56, 58

Autodéclaration : 6, 14, 16, 17, 18, 29, 31, 33, 36, 41, 45, 50, 56, 58

Autodéclaration du fabricant : 31, 36, 41

B

B Corp : 45

Blanchiment : 23

BNQ : 46

Bureau de normalisation
du Québec : *Voir BNQ*

C

Canadian Standards Association : *Voir aussi CSA*

Canopy : 15

Canson Infinity Certified Print Lab : 37

Carbone : 27, 56

Carbone neutre : *Voir Carbone*

Carboneutralité : *Voir Carbone*

CCN : 46, 47

Certification : 17, 28, 30, 37, 38, 39, 40, 45, 58

Certification du fabricant : 37, 39, 40

Chaîne de traçabilité : 17, 18

Chain of Custody : *Voir Chaîne de traçabilité*

ColorLok : 40

Compostage : 58

Conformité : 29, 33, 38, 43, 46, 47, 51, 52, 56, 57, 58, 60

Conseil canadien des normes : 46 : *Voir aussi CCN*

Cradle to Cradle : 28

CSA : 14, 57

D

Déclaration : 19, 56

Déclaration environnementale : 19, 59

E

Écoblanchiment : 59

Éco Entreprise Québec : *Voir aussi ÉEQ*

Écoétiquetage : 58, 59

Écoétiquetage de Type II : 19, 58

Écoétiquette : 15

Écolabel : 59 : *Voir Écoétiquette*

ECOLOGO : 33 : *Voir aussi UL Solutions Ecologo*

EcoVadis : 49

ÉEQ : 48

Étiquetage de Type II :

Voir Écoétiquetage de Type II

Étiquetage écologique : 59 : *Voir aussi Écoétiquette*

Étiquettes écologiques de Type I : 30, 50

EUDR : 59

European Deforestation
Regulation : *Voir EUDR*

F

Fait au Canada : 59
 Fait au Québec : 59
 FDA : 29
 Fibre : 15, 16, 23, 30
 Fiche technique : 32
 Fogra : 38
 FograCert : 38 : *Voir Fogra*
 Food and Drug Administration : *Voir FDA*
 Forest Stewardship Council : *Voir FSC*
 FSC : 16, 57, 66

G

Greenwashing : 59
 Garant des forêts intactes : 15 : *Voir aussi Ancient Forest Friendly*
 GEN : 50
 Gestion environnementale : 32, 56
 Global Ecolabelling Network : *Voir GEN; Voir Loi C-59*
 Green Seal : 30, 57
 Greenwashing : *Voir Loi C-59*

H

HP Indigo : 39
 HP Indigo Media Certification :
Voir Loi C-59

I

IAF : 51
 ICI on recycle : 53 : *Voir Recyc-Québec*
 International Accreditation
 Form : *Voir IAF*

L

Label : 59 : *Voir aussi Écoétiquette*
 Loi C-59 : 59

M

Maintien de l'accréditation : 60
 Matériau postconsommation : 60
 Matériau préconsommation : 19, 60

N

Normalisation : 14, 43, 46, 47, 50, 52, 60
 Norme : 14, 19, 30, 31, 33, 38, 41, 50, 57,
 58, 60

O

Organisme accrédité : 60
 Organisme d'accréditation : 44, 51, 60
 Organisme de certification : 14, 16, 17,
 18, 33, 46
 Organisme de normalisation : 50, 60

P

Paper profile : 32
 Papier permanent : 31
 Pâte : 21, 23, 32
 PCF : 23
 PEFC : 14, 17, 18, 57
 Permanence : 31, 56
 Postconsommation : 16, 19, 60 : *Voir aussi Matériau postconsommation*
 Postindustriel : 60 : *Voir Écoétiquette*
 Préconsommation : 60, 63
 Procédé sans chlore : *Voir PCF*
 Produit du Québec : 61
 Programme de reconnaissance des
 certifications forestières : *Voir PEFC*
 Programme for the Endorsement of
 Forest Certification : *Voir PEFC*

R

Recyclable : 61
 Recyclé : 16, 18, 19, 40
 Recyc-Québec : 53
 REP : 48

INDEX

Responsabilité élargie des

producteurs : *Voir REP*

Responsabilité sociale

d'entreprise : *Voir RSE*

RIT : 39, 40

Rochester Institute of

Technology : *Voir RIT*

RSE : 49

Ruban de Möbius : 16, 19, 61

S

Sans chlore élémentaire : *Voir SCR*

SCR : 23

SFI : 18

Sustainable Forestry Initiative : *Voir SFI*

Système de management : 56, 57

T

TCF : 23

Technologie ColorLok : 40

Totalement sans chlore : 23

Totally Chlorine Free : *Voir TCF*

Traçabilité : 17, 18, 57, 61

Trutone : 40

U

UL ECOLOGO : *Voir UL Solutions*

Ecologo

UL Solutions Ecologo : 33

Printemps 2026

Version imprimée :

Papier intérieur : Sustana Enviro Copie 20# FSC 8.5 x11 10M Blanc Bleu 92B FSC Recycled

Papier couverture : Sustana Hitech Cou 65# 8.5 x11 23.5M BI vrai FSC Mixte

Les papiers sont offerts gracieusement par Spicers.

Impression et finition avec la presse numérique Ricoh Pro C7500

Le papier demeure au cœur des communications imprimées, mais son approvisionnement n’a jamais été aussi complexe. Exigences environnementales accrues, critères techniques de plus en plus précis et diversité des cadres de reconnaissance : choisir un papier ne se limite plus à une question de coût ou de performance. Les décisions d’achat reposent aujourd’hui sur une compréhension fine de paramètres multiples, parfois difficiles à interpréter.

Le présent ouvrage est né de cette volonté de clarification. Il ne se veut ni un inventaire exhaustif ni un outil promotionnel, mais un guide de compréhension. En exposant les fondements, les critères réels, les portées et les limites des différentes reconnaissances, il vise à donner aux lecteurs les clés nécessaires pour interpréter correctement les exigences, distinguer les cadres normatifs reconnus des initiatives privées et, ultimement, faire des choix éclairés.

Ancré dans la réalité de l’industrie et conçu pour être accessible, ce guide s’adresse aux rédacteurs de devis, aux acheteurs et à l’ensemble des parties prenantes appelées à naviguer dans cet écosystème complexe. Plus qu’un outil de référence, il se veut un appui concret à la prise de décision en matière de choix de papier d’impression.